

## SÉANCE DU 30 JUIN 2020

Présents : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRAN CART, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT, et David LENOBLE.

Secrétaire de séance : Monsieur David LENOBLE assisté de Madame Cathy PASQUIER.

-----  
Convocation du 23 juin 2020

La séance est ouverte à 18h30 par Monsieur Laurent FORGET, Maire.  
-----

### ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

### COMPTE DE GESTION 2019

#### COMMUNE

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion du budget de la Commune présenté par le Receveur Municipal qui présente une différence de 6 574,63 € provenant de la dissolution du budget CCAS non intégré par la Trésorerie par rapport au Compte Administratif présenté par le Maire.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

#### COMMUNE

Sur la proposition de Monsieur Daniel FELIX, 3<sup>ème</sup> Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif de l'exercice 2019 comme suit :

Fonctionnement : Dépenses	:	757 690,22 €
Recettes	:	849 391,58 €
Résultat de l'exercice 2019	:	91 701,36 €
Résultat de clôture	:	211 351,22 €

Investissement : Dépenses	:	396 693,63 €
Recettes	:	530 810,69 €
Résultat de l'exercice 2019	:	134 117,06 €
Résultat de clôture	:	153 173,15 €

Résultat global : Excédent	:	364 524,37 €
----------------------------	---	--------------

**Pour : 14**

### AFFECTATION DU RESULTAT 2019

#### COMMUNE

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 ;

Après avoir approuvé le 30 juin 2020 le compte administratif 2019 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 211 351,22 € ;

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent de la section d'investissement d'un montant de 153 173,15 € ;

Vu l'état des restes à réaliser de l'année 2019 d'un montant de 171 954,09 € ;

Vu l'état des restes à encaisser de l'année 2019 d'un montant de 207 298,00 € ;

Considérant les besoins recensés pour l'année 2020.

Décide sur proposition du Maire, de reprendre au budget, les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement (compte 002) de 211 351,22 €,
- Excédent d'investissement (compte 001) de 153 173,15 €.

**Pour : 15**

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES**

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales en 2020, soit :

Foncier bâti	:	15,11 %
Foncier non bâti	:	17,40 %

**Pour : 15**

### **BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE**

Sur la proposition du Maire, le Conseil Municipal, approuve le budget primitif 2020 de la Commune présenté par le Maire et qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement :	Dépenses :	1 034 000,00 €
	Recettes :	1 034 000,00 €
Investissement :	Dépenses :	537 000,00 €
	Recettes :	537 000,00 €

**Pour : 15**

### **COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose les membres titulaires et suppléants suivants :

- Membres titulaires Commune de Saint-Laurent : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS, Françoise HOUREZ, Michèle CHAURE, Arnaud BALLAND, Marie-Paule LEFRANC, Remy DELILLE

- Membres suppléants Commune de Saint-Laurent : Marie BASUYAU, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT, David LENOBLE, Agnès LECOMTE, Stéphane LEROY, Patrick CHARBEAU, Laurence LEFRANC, Lysiane COSSON

### **COURRIERS**

La famille MORE remercie le Conseil Municipal pour les marques de sympathie et d'amitiés qui leur ont été témoignées lors du décès de Monsieur Louis MORE.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Madame Livia LUBIN précise aux élus que le Conseil d'école a eu lieu aujourd'hui. 95 élèves sont attendus à la rentrée 2020 – 2021 dont 35 sont extérieurs au village.

Séance levée à 19h40.